



SPECIALEMENT POUR LES ABONNES AUX COMMUNICATIONS DE LA CFTC DXC ESF !

SPECIAL RCC FY20 CLAP DE FIN ? COUP DE THÉÂTRE !

Bonjour,

La CFTC ESF a refusé de signer l'accord RCC et l'avenant à l'accord GPEC qui lui est lié, textes issus de la réunion de négociation du 30 juillet. A noter que toutes les autres organisations syndicales représentatives d'ESF ont refusé de signer ces textes.

La CFTC a exposé brièvement dans ses Flashs précédents (9, 23 et 29 juillet) les points liés à cette négociation que la CFTC ESF juge les plus importants.

Nous dressons ci-dessous l'état des lieux des dernières propositions faites par la Direction le 30 juillet sur ces points essentiels :

- Toujours aucun engagement sur la 2^{ème} vague de la RCC, donc pas d'assurance qu'elle existe,
- Aucun changement sur le plafond financier global :
 - Qui prendrait toujours en compte la rémunération du congé de mobilité en plus des indemnités,

- Proposé à 300 000 euros pour les salariés de plus de 56 ans, et 230 000 euros en dessous de 56 ans,

La Direction a en revanche accepté de s'engager à ne pas renégocier ces conditions financières pour les éventuelles RCC ultérieures,

- Une sécurisation de l'accord GPEC étendue jusqu'au 31 décembre 2021, soit une validité de l'accord qui ne cadre toujours pas avec une fin d'année fiscale, donc non alignée sur les orientations stratégiques du groupe,
- Confirmation du refus d'une formalisation précise de l'engagement d'embauche en FY20 résultant du dépassement du seuil de décroissance des effectifs en FY19,
- Concernant la négociation autour du CSE, la Direction persiste à faire des propositions inacceptables (y compris en-deçà des minimums légaux !). Son projet, s'il était mis en œuvre, ne permettrait pas une représentation efficace des salariés ESF dans le nouveau contexte légal du CSE.

La CFTC ESF a jugé que les dernières propositions de la Direction étaient encore significativement trop éloignées de ses revendications, en particulier sur les points essentiels ci-dessus, pour qu'elle puisse envisager une signature des projets d'accord.

COUP DE THEATRE !

La Direction vient de faire part aux organisations syndicales représentatives de nouvelles propositions impliquant des évolutions significatives du projet, y compris en terme de nombre de départs envisagés.

La CFTC a répondu favorablement à l'offre de reprise des négociations.

LES SERVICES PRIVILEGIÉS OFFERTS AUX ADHERENTS

Quels sont les services privilégiés offerts par l'équipe CFTC ESF DXC aux adhérents ?

La liste est longue !

En voici un bref aperçu : il existe 2 grands niveaux de services supplémentaires quand on devient adhérent, services qui rendent au final dérisoire la cotisation payée :

- Services spécifiquement équipe CFTC ESF DXC
 - **Informations exclusives** (courriels, téléconférences mensuelles d'1h30, espace adhérents, ...).
 - **Interactivité sans limite** avec nos spécialistes dans plus de 50 domaines et sur les défis qui vous concernent en 2019-2020 avec un annuaire à jour !
 - **L'accès au plus grand réseau social de la société !** Vous pouvez aussi adhérer confidentiellement si vous le souhaitez.
- Services Fédération de la Métallurgie et Confédération CFTC
 - **Assistance et protection juridique individuelle (Macif)**
 - **JuriAssistance (fiches juridiques et courriers-types professionnels ou privés)**
 - **Protection sociale (Prévoyance Humanis) d'une valeur de 5000 Euros**
 - **Magazines et dossiers pratiques**
 - **Espace adhérent et formations en ligne**

N'hésitez pas

Plus que jamais, c'est le moment de prendre votre futur en main !

Et si vous adhérez au premier syndicat d'ESF ?

Contactez-nous sur contact.esf@cftcdxc.fr !



Un syndicat + un réseau social : choisissez la CFTC ESF !

Adhérez maintenant pour être mieux informé et défendu !

Renseignements : contact.esf@cftcdxc.fr | **Témoignages :** www.cftcdxc.fr/envie-dadherer

La CFTC est **100%** à votre service !
contact.esf@cftcdxc.fr [cftcdxc.fr](http://www.cftcdxc.fr)

<http://www.cftcdxc.fr/>

[S'abonner aux communications pratiques de la CFTC ESF](#)

[Accéder à nos dossiers pré-scission ESF : \[www.cftchpe.fr\]\(http://www.cftchpe.fr\)](#)

[Vous informer en temps réel, vous donner la parole et répondre à vos questions : le Blog !](#)

[Interlocuteurs : <http://www.cftcdxc.fr/>](#)

[Si vous recevez ce message directement, c'est que vous êtes abonnés aux communications de la CFTC et contents de l'être !](#)

[Vous avez le droit de transmettre ce document à vos collègues de travail](#)

qui ne reçoivent pas nos messages pour qu'ils s'abonnent et profitent
à leur tour de nos informations pratiques.
Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat,
il suffit de le signaler en répondant au dernier message reçu.